



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

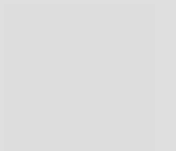
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RN 141 - Aménagement entre Malvieille et Hiersac – Concertation préalable du public du 03 mai au 02 juin 2023

Atelier 11 mai 2023 – Environnement – Agriculture



Accueil des participants



Déroulé de l'atelier du 11 mai 2023

Heure	Déroulé
18h-18h15	Introduction - Accueil
18h15 – 18h30	Présentation des participants
18h30 - 18h45	Rappel du contexte et présentation des 3 variantes
18h45 - 19h40	Analyse des enjeux : travail individuel (10 min) Atelier en 5 petits groupes : analyse des variantes (45 min)
19h40 - 20h30	Restitution de l'analyse en grand groupe 10 minutes par petit groupe
20h30 - 20h45	Echanges – Débats
20h45 - 21h	Débriefing sur l'avancement du projet Ressenti des participants Clôture

Modalités de concertation et calendrier

La concertation publique se déroule **du mercredi 03 mai au vendredi 02 juin 2023**

Pour s'informer :

- **Un dossier de concertation** à disposition de tous dans les mairies et en téléchargement sur le site internet de la DREAL
<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-public-projet-d-amenagement-de-la-r5841.html>
- **Deux réunions publiques** : **le 3 mai (18h00) à Hiersac**
le 31 mai (18h00) à Hiersac
- **Deux ateliers** : **10 mai (18h00) à Saint-Saturnin sur la thématique mobilités/sécurité**
– **et le 11 mai (18h00) à Moulidars sur la thématique agriculture/environnement**
- **Des panneaux d'exposition** : installés dans les mairies, ainsi que lors des réunions publiques, ils présentent les grandes lignes du projet.

Pour s'exprimer, donner un avis ou faire part d'une suggestion :

- En ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Les registres de concertation accessibles en mairies de Saint-Saturnin, d'Hiersac et de Moulidars
- Lors des réunions publiques et ateliers

Présentation des participants

Qui êtes vous ?

Nom, prénom, commune de résidence ?

Présence à la réunion d'ouverture ?

Quelles sont vos attentes ?

Rappel : présentation du projet d'aménagement RN141 Malvieille-Hiersac

Historique



Zone d'implantation du projet DUP 1996



VERDI

Auteur: Verdi
Source : IGN
Fond cartographique: Google Satellite

DUP Cognac-Angoulême-Chasseneuil obtenue le 12/09/1996, prorogée en 2006 pour 5 ans et aujourd'hui caduque

Maîtrise foncière selon avant-projet de 2007 : 100% après acquisition d'une dernière propriété bâtie

Études d'opportunité de phase 2 sur commande ministérielle du 28/04/21 pour la mise à 2x2 voies de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

Une concertation préalable rendue nécessaire au titre de l'article 121-16 du Code de l'Environnement

Programme d'aménagement

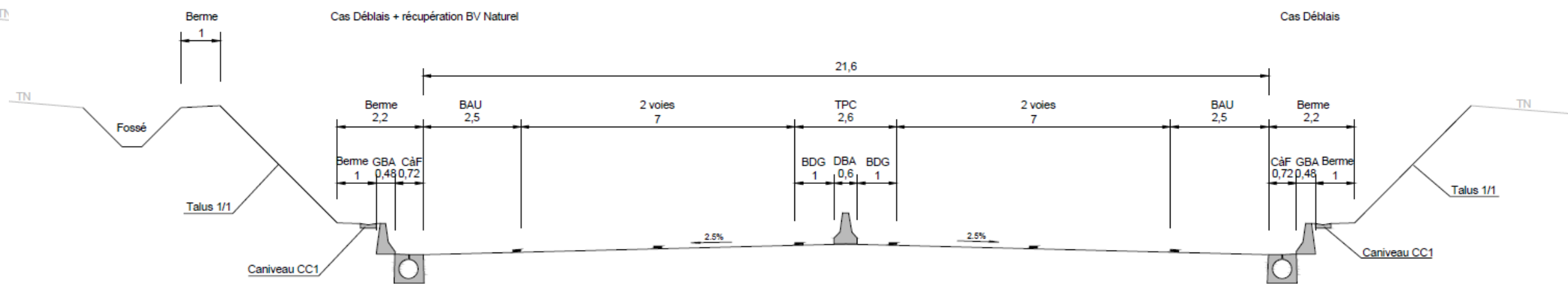
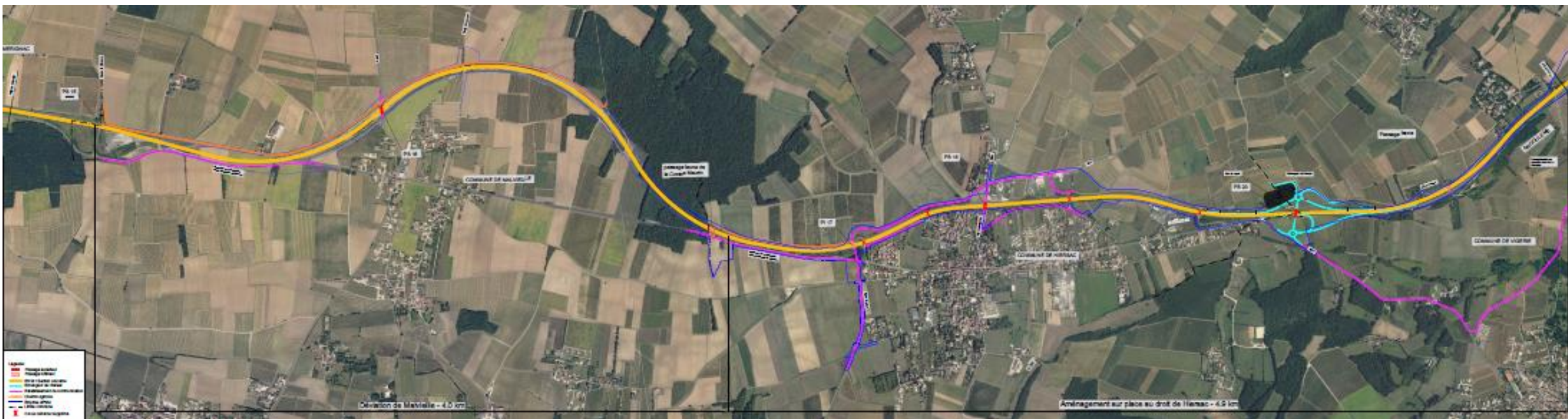
Un aménagement à 2x2 voies pour une cohérence d'itinéraire de la RN141

- Un échangeur sécurisé tourné vers Angoulême
- Des rétablissements de routes départementales
- Une aire de repos de 50 places de poids lourds
- Des ouvrages de transparence écologique et traitement des eaux
- Des protections acoustiques

3 solutions étudiées dans le cadre de la concertation

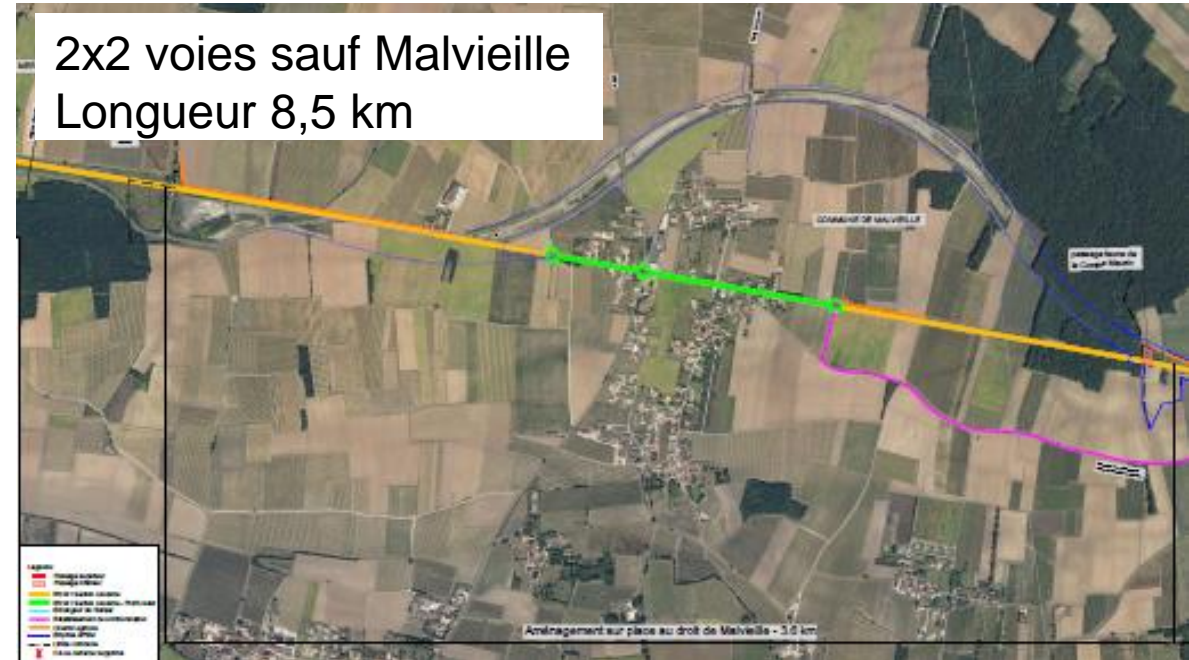


Solution préférentielle : Variante déclarée d'utilité publique de Malvieille et aménagement sur place de Hiersac



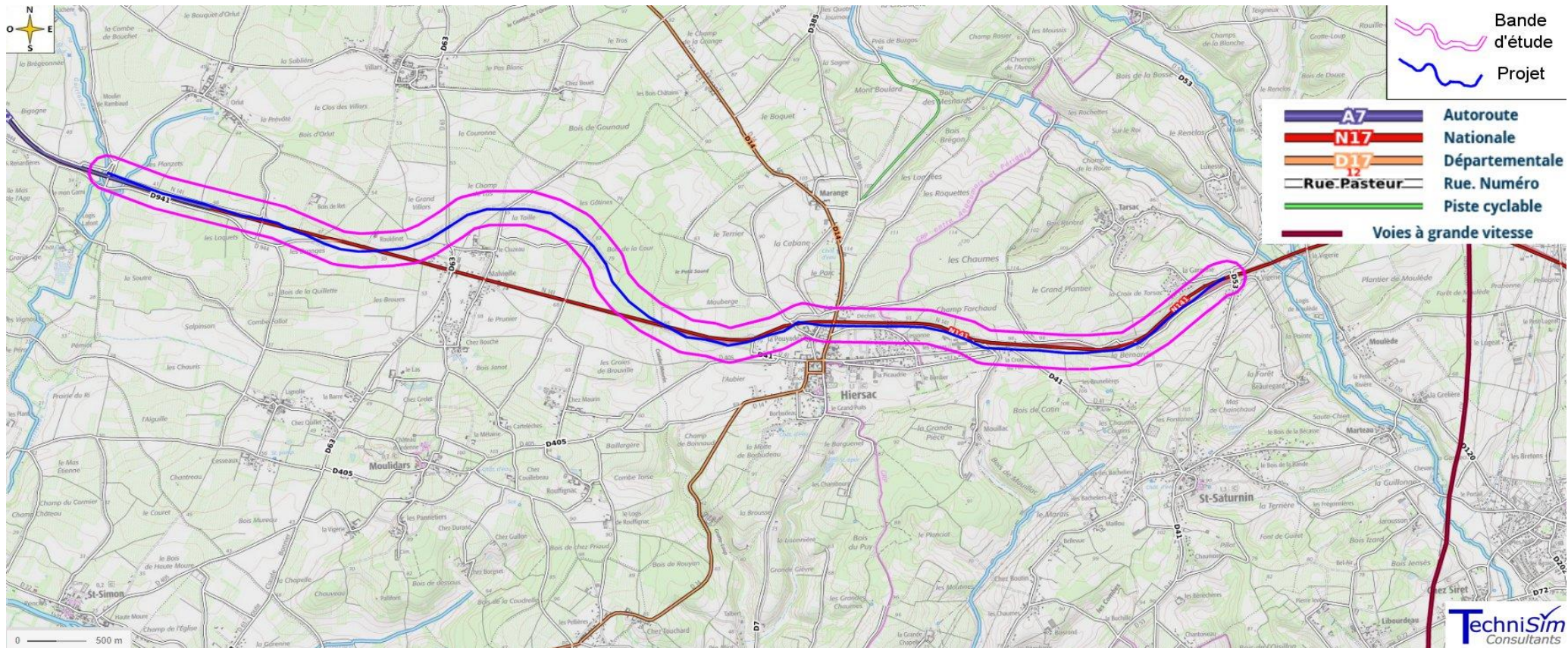
Les alternatives

Des alternatives rendues nécessaires au regard du code de l'environnement pour les futures autorisations



Les thématiques étudiées

Air – santé



Il n'y aucun établissement vulnérable au sein de la bande d'étude du projet.
5 lieux vulnérables (écoles, EHPAD) sont retrouvés dans les environs du projet.

Air – santé

- Les campagnes de mesure se sont déroulées :
 - du 04 au 30 mars 2022 pour la campagne hivernale ;
 - du 23 mai au 20 juin 2022 pour la campagne estivale.

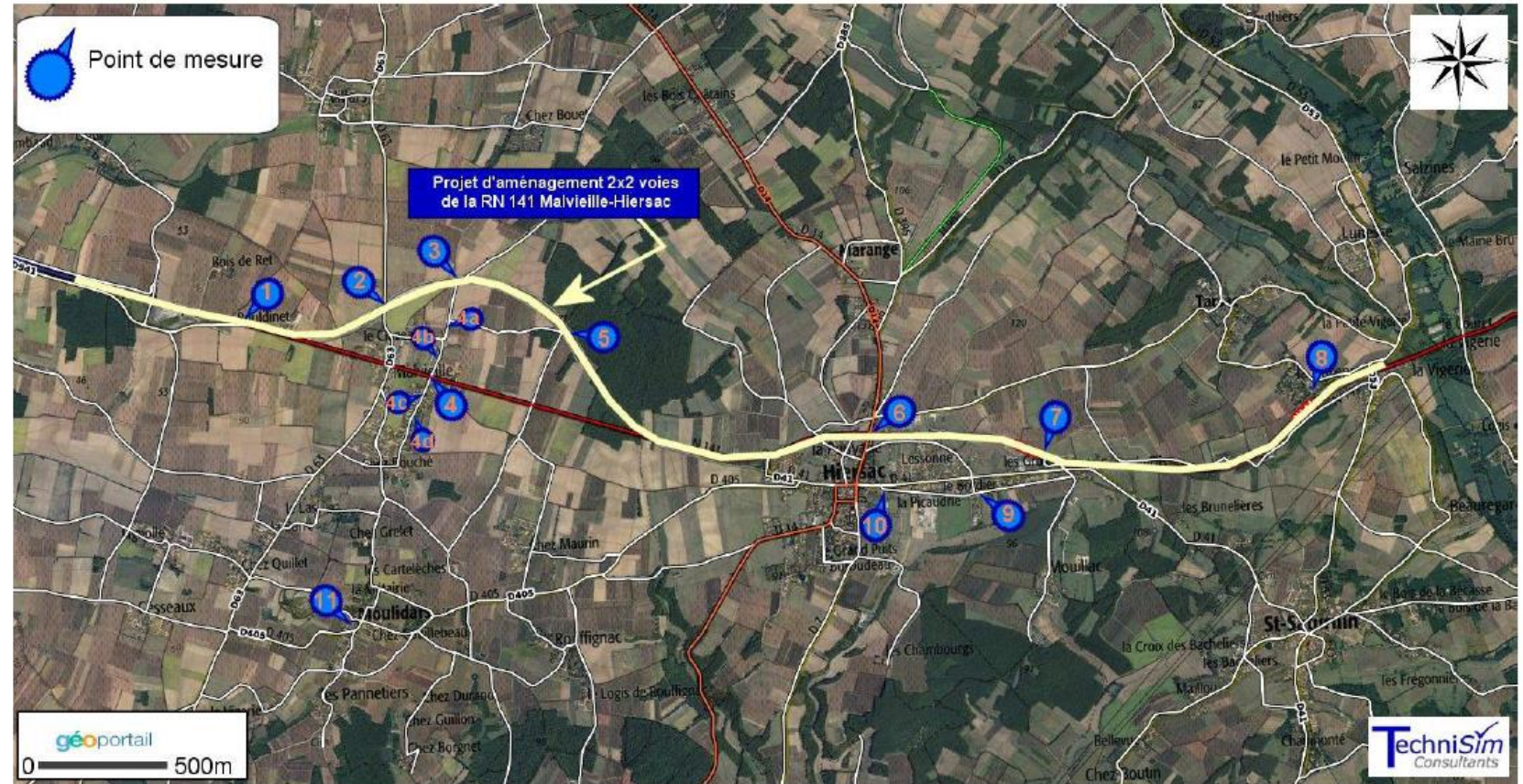


Figure 41 : Emplacements des points de mesure *in situ*

Air- Santé – Synthèse des enjeux

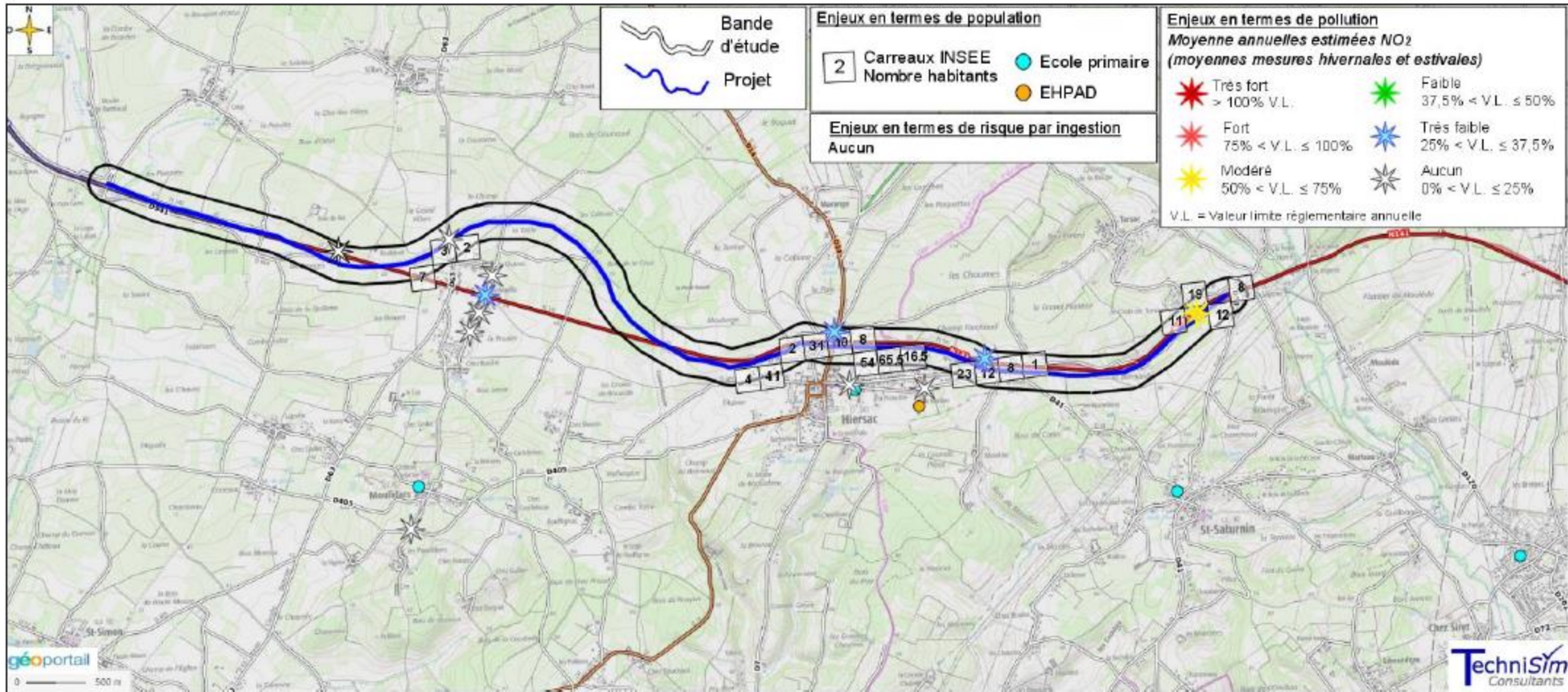
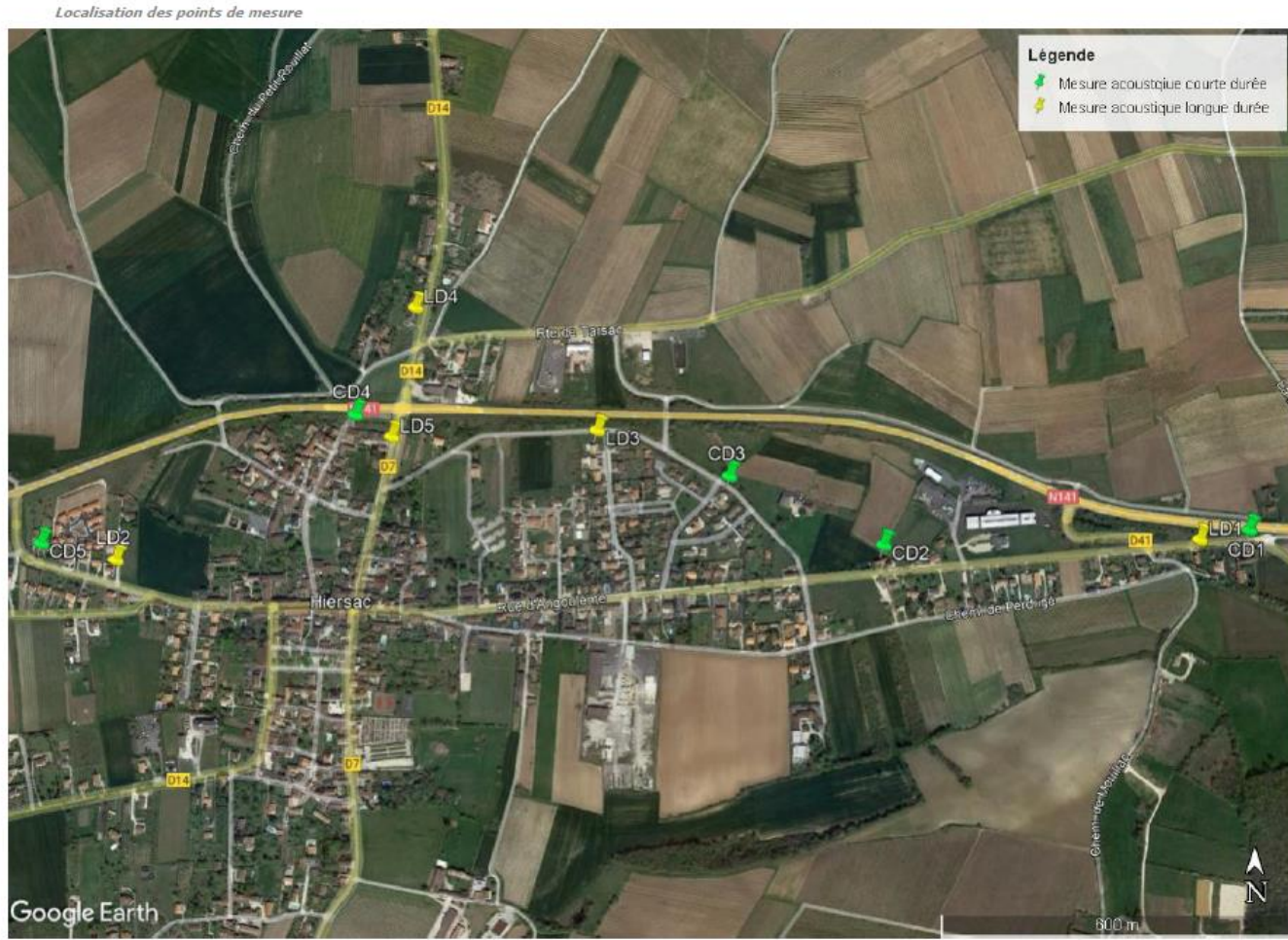


Figure 73 : Synthèse des enjeux

Acoustique



Contexte : Carte Bruit Stratégique de l'Etat sur le département de la Charente (2007)

L'établissement du constat sonore consiste en la réalisation de points de mesure.

Les mesures ont été réalisées sur la période du lundi 01/03/2022 au mardi 02/03/2022.

Acoustique



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



Identification PNB
trafic 2022

Linéaire routier
Bâti
PNB
Logements
Autres
Bornes PR

0 50 100 m

Réalisation ORFÉA Acoustique (Juin 2022)
N° affaire A2105-008
Format d'impression A3

La période dimensionnante est la **période jour**.

Il apparaît qu'à l'état actuel, **13 bâtiments** sont en situation de Point Noir du Bruit (PNB) car le niveau en façade dépasse l'un des indicateurs suivants :

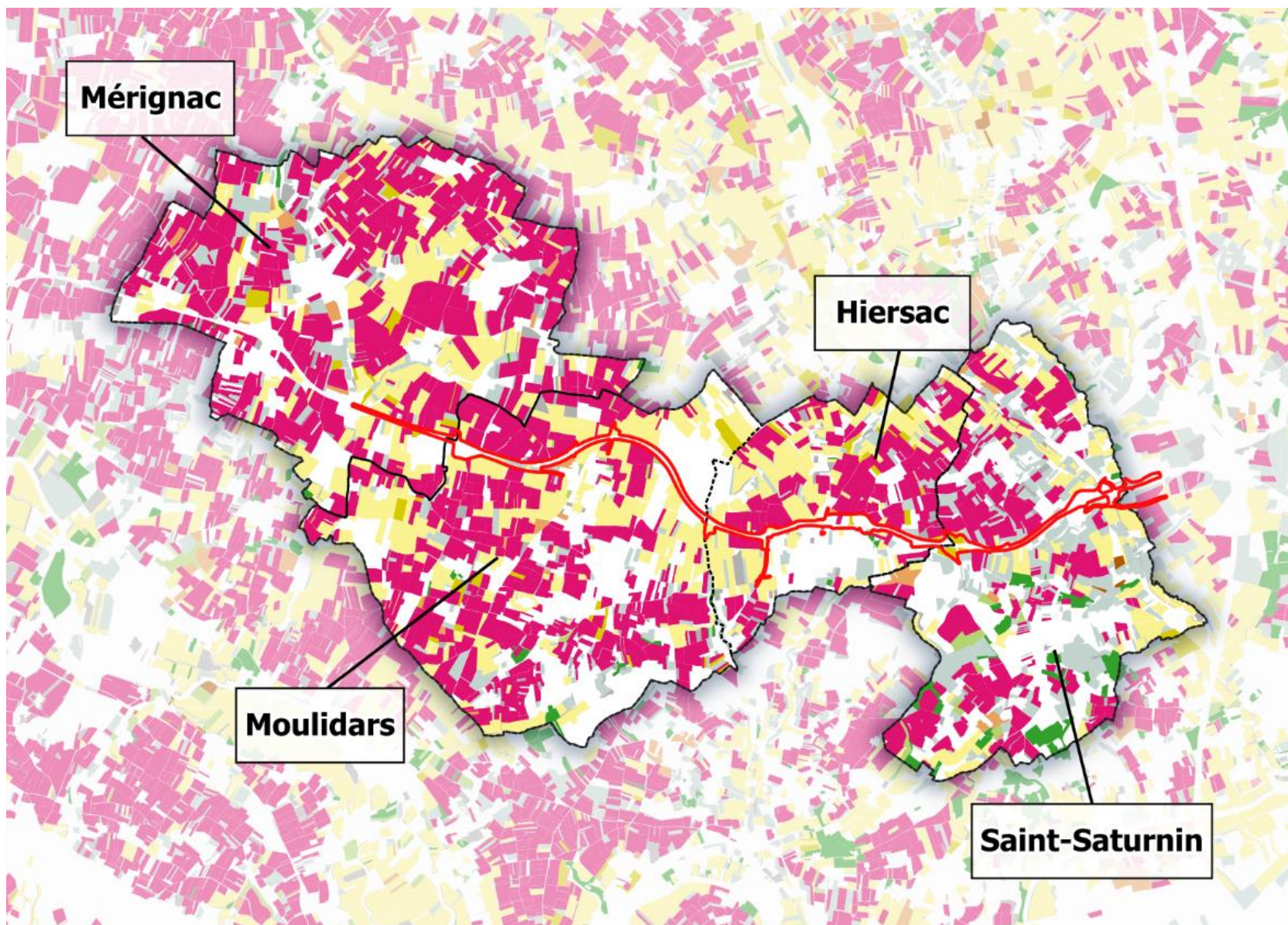
Indicateurs de bruit	Seuil limite (dB(A))
L _{Aeq} (6h-22h)	70
L _{Aeq} (22h-6h)	65
L _{den}	68
L _n (22h-6h)	62

Ils sont situés en bordure de la RN141 sur le secteur de MALVIEILLE.

8 bâtiments de logement présentent également un niveau jour supérieur à 65 dB(A).

Pour ces 21 bâtiments, l'objectif, à terme sera de ramener le niveau sonore à moins de 65 dB(A) (soit par report du trafic par la création d'une voie nouvelle soit par une protection à la source ou par isolation de façade).

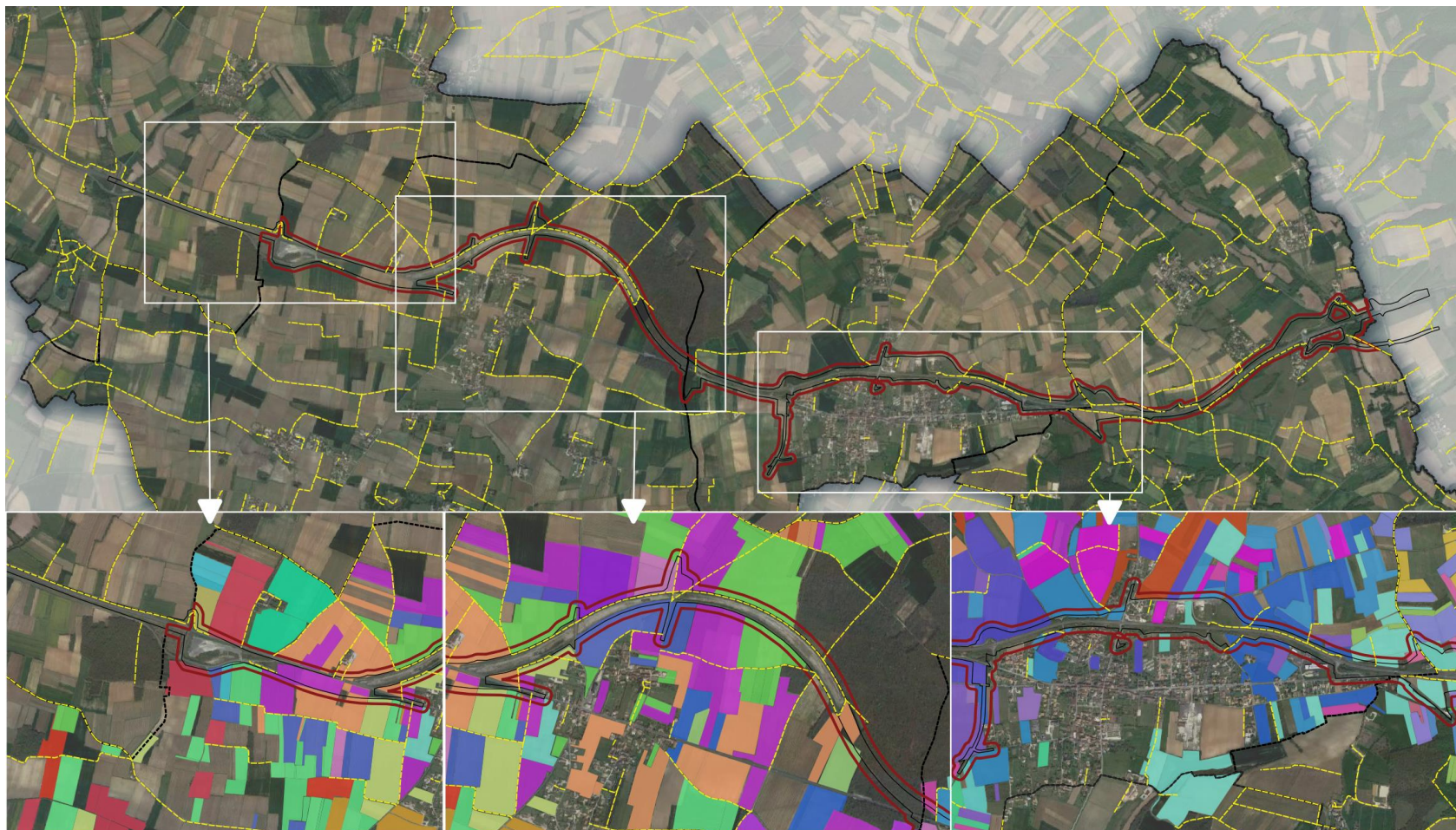
Le profil agricole du territoire



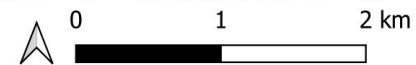
- Cultures de vignes, couvrant plus de la moitié de la surface agricole utile locale, soit 2 000 ha environ
- Cultures céréalières 1000ha environ



Les cheminements agricoles



- Emprise réelle du projet
- ▭ Périmètre impacté
- Cheminements agricoles



Auteur: Verdi
Source: BDTopo 33

VERDI

Consignes atelier

Travail préalable individuel

Quel est votre parcours ? Votre usage du réseau ? Vos déplacements ?

Quels sont vos enjeux en termes de cadre de vie ? Bruit ? Nuisances ? etc.

Au regard des exploitations agricoles, quels sont vos cheminements ? Quels seraient vos besoins ?

Quelle sont vos attentes ?

Constitution des groupes de travail

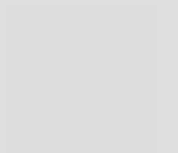
Etude par groupe :

- Variantes proposées
- Points positifs / points négatifs au regard des thématiques : environnement – cadre de vie - agriculture
- Propositions/idées

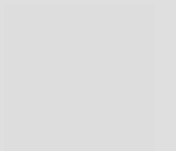
Durée : 45 - 60 min

Puis restitution/échanges : 10 min par groupe

Temps d'atelier



Restitution



Conclusions et suite

Rappel calendrier de concertation

La concertation publique se déroule **du mercredi 03 mai au vendredi 02 juin 2023**

Pour s'informer :

- **Un dossier de concertation** à disposition de tous dans les mairies et en téléchargement sur le site internet de la DREAL
<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-public-projet-d-amenagement-de-la-r5841.html>
- **Deux réunions publiques :**
 - le 3 mai (18h00) à Hiersac
 - le 31 mai (18h00) à Hiersac
- **Deux ateliers:**
 - 10 mai (18h00) à Saint-Saturnin sur la thématique mobilités/sécurité
 - et le 11 mai (18h00) à Moulidars sur la thématique agriculture/environnement
- **Des panneaux d'exposition :** installés dans les mairies, ainsi que lors des réunions publiques, ils présentent les grandes lignes du projet.

Pour s'exprimer, donner un avis ou faire part d'une suggestion :

- En ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Les registres de concertation accessibles en mairies de Saint-Saturnin, d'Hiersac et de Moulidars
- Lors des réunions publiques et ateliers

**Merci de votre
participation**